

Bulletin Bédouin

2018, n° 82

juillet 2018

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Informations Mairie
- Comptes administratifs
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2018

Edito :

« Vacances... »

A l'origine, on désigne par ce terme, l'absence, le vide etc..., mais à partir du 19^e siècle, il est synonyme de repos, de loisirs. Bien entendu, avec le beau temps revenu, il est normal que tout à chacun prenne, s'il le souhaite, quelques jours de vacances. Il en sera de même avec les services municipaux durant une période plus ou moins longue, où la mairie et l'agence postale seront fermées au public. Les élus (maire ou adjoints) seront présents pour assurer des permanences (en mairie ou au téléphone) pour répondre aux besoins les plus urgents.

C'est aussi le silence traditionnel qui s'est installé aux abords de l'école pour les « grandes vacances » (même s'il reste encore quelques bruits de chantier).

La mairie et les parents d'élèves (pour ce qui les concernent) mettent tout en œuvre, pour que les enfants et les enseignants, de retour en pleine forme dès septembre, retrouvent un cadre de travail amélioré et fonctionnel (avec les perturbations de chantier en moins).

Les mercredis, les week-ends, les vacances scolaires, cette halle-préau sera à la disposition de tous (il nous reste à prévoir la rédaction d'un règlement d'utilisation).

En attendant, profitez de toutes les manifestations locales qui vous sont proposées.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bruno GOUJET

« Hommage »

En ce début d'année, ce sont 2 figures marquantes de la vie municipale qui nous ont quittés.

En effet, ils ont été témoins et acteurs, durant une longue période (entre 1971 et 2001) des transformations de la cité, avec de nombreuses réalisations communales, dont nous profitons aujourd'hui.

Je veux bien sûr parler de Mrs Fernand DUSSOYER (adjoint puis maire) et René COLLOMB (conseiller puis adjoint), et à qui le Conseil Municipal a souhaité rendre un hommage particulier.



Fernand Dussoyer

Merci



René Collomb

La Municipalité tient à exprimer toute sa reconnaissance pour l'action publique qu'ils ont portée au service de la Mairie et de ses habitants.



COMMUNE DE
LONGESSAIGNE



Réunion du Conseil Municipal du 15 mai 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

Secrétaire de séance : Michel Rampon

Excusés : Florent Imbert, Jean-Paul Ducreux

► **Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 28 mars 2018 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec Radio MODUL pour la publicité de la Fête du Pain pour 140 € (10 spots radio par jour pendant 14 jours).
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec Luc Joly pour la sonorisation du village lors de la Fête du Pain pour un montant de 600 € (sans présence d'un animateur).
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis avec l'association la Fabrik' pour un spectacle « Ivre Déséquilibré » et une déambulation de clowns lors de la Fête du Pain pour un montant de 1 000 €.
- Monsieur le Maire nous informe du départ d'Angélique Bissardon de son poste d'agent d'entretien pour raisons personnelles. Une procédure d'embauche afin de la remplacer a été lancée.
- Monsieur le Maire nous informe que le contrôle des postes incendie aura lieu du 4 au 8 juin.

► **Subvention « Amendes de Police » année 2018 :**

Monsieur le Maire nous demande l'autorisation pour déposer un dossier de subvention Amendes de Police nous permettant de faire divers travaux : réfection des trottoirs devant la station multiservices, réalisation du plan d'adressage de la commune. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► **Mise en place de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : désignation représentant de la commune :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'une commission à la nouvelle Communauté de Communes des Monts du Lyonnais chargée d'évaluer les charges transférées liées au transfert de compétences entre les communes et l'intercommunalité. Cette commission est représentée par un représentant titulaire et un suppléant par commune. Monsieur le Maire propose sa candidature pour le poste de titulaire et celle de Michel Rampon pour le poste de suppléant. Aucune autre candidature ne s'est manifestée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Réunion du Conseil Municipal du 15 mai 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

► Mise en vente des logements OPAC / Résidence Pinfolet :

Suite à une rencontre le 9 mars, Monsieur le Maire nous informe du souhait de l'OPAC de mettre en vente les neuf logements situés à Pinfolet. Ces logements seront prioritairement vendus à leurs occupants ou leurs descendants. S'ils ne souhaitent pas acquérir le logement, les locataires restent titulaires de leur bail. Le Conseil Municipal n'émet pas d'opposition.

► Subvention à l'association MODUL FM :

Monsieur le Maire explique que l'association MODUL FM, créée dans les années 2000, administre Radio MODUL. Cette radio se fait l'écho des événements qui se déroulent sur les Monts du Lyonnais. Entre autre, Radio MODUL a programmé de réaliser cette année une émission en direct lors de notre 2^{ème} édition de la Fête du Pain. En 2002, cette association avait sollicité le Conseil Municipal pour l'octroi d'une subvention. Le versement de cette subvention était conditionné par l'obtention d'une fréquence FM. Depuis le début de l'année 2018, Radio MODUL a obtenu l'autorisation d'émettre sur la bande FM 98.7. En conséquence, pour respecter nos engagements, Monsieur le Maire propose d'allouer à cette association une subvention de 150 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Subvention à l'association « Pollen, fruits et coccinelles » :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création sur la commune d'une nouvelle association « Pollen, fruits et coccinelles ». Cette association a pour but de promouvoir et faire connaître les bonnes pratiques en arboriculture familiale (conseils, formations, animations d'ateliers, échanges et synergies avec les arboriculteurs professionnels etc...). Suite à une rencontre avec son président fondateur, un partenariat entre la commune et l'association pourra être envisagé avec les agents municipaux pour l'entretien du verger des enfants créé il y a quelques années.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention à cette association, pour son démarrage, d'un montant de 100 € pour l'année 2018. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Bar-Restaurant :

La Commission en charge du projet du Bar-Restaurant fait le compte-rendu de son travail avec la candidate à la reprise pour définir les objectifs du cahier des charges à destination du cabinet d'architecte.

► Lotissement :

Ce point est reporté à une prochaine séance du Conseil Municipal.



Réunion du Conseil Municipal du 15 mai 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

► Voirie:

Daniel Vermare fait le compte-rendu des travaux de la commission Voirie. Le chemin de la « Brigadée » sera refait sur un tronçon de 550 mètres (à partir des 5 chemins en direction de Chambost-Longessaigne) pour un montant estimé à 46 750,61 € TTC sur une dotation de la Communauté de Communes de 48 206,91 € auquel il convient d'ajouter 15 tonnes d'enrobé à froid. Le reliquat pourra être utilisé sous forme d'emplois partiels, sur différents chemins. Un devis a été réalisé pour le chemin du Thuinard donnant accès sur le chemin de la Demi-Lune. En fonction des crédits alloués, il n'est pas possible de réaliser ces travaux pour l'année 2018.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

► Bâtiments communaux :

Halle-Préau : Michel Rampon fait le point sur l'avancée des travaux à la Halle-Préau. La prochaine entreprise à intervenir est l'entreprise Libercier pour la charpente. Une réunion de la commission Bâtiments est programmée pour évoquer des choix de matériaux, de finitions sur la façade et de revêtement sur l'esplanade.

Salle polyvalente : Michel Rampon nous fait part du besoin de renouveler l'ensemble de l'éclairage de la salle polyvalente. Des devis vont être réalisés.

Informations
Mairie

► Informations et questions diverses :

- Fête du Pain : L'organisation de la Fête du Pain est programmée (montage des chapiteaux, vin d'honneur etc...).
- Parking : Profitant de l'opportunité de la présence des entreprises sur le site de la halle-préau, et ayant pu accepter les devis des entreprises, le parking situé sur l'ancien terrain Jean Demare a été réalisé pour un montant de 7 591,26 € H.T. Il permettra, notamment, le stationnement lors de manifestations communales et de sorties scolaires.

Du côté des
associations

Agenda





Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2018

Excusés : Jean-Paul Ducreux, Stéphane Rimaud
Secrétaire de séance : Bruno Garnier

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

5
6
7
8

Informations
Mairie

9
10
11
12
13

Du côté des
associations

14
15
16
17
18
19

Agenda

20

► Validation du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 mai 2018 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe du remplacement d'Angélique Bissardon par l'embauche d'Elisabeth Fayolle, pour l'entretien des salles communales, à raison de 12 heures par semaine, en CDD jusqu'au 30 septembre, dans un premier temps.
- Monsieur le Maire nous informe de l'achat d'une brosse pour la balayeuse (510,00 €) et d'un axe (268,71 €) pour un montant total de 778,71 € HT.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis de 365,00 € HT pour le contrôle des équipements électriques avec l'entreprise CG Fluides.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis de 423,40 € avec l'entreprise CG Fluides pour des travaux électriques et mise à jour des installations suite au contrôle des bâtiments.

► Intervention de la bibliothèque :

Des bénévoles de la bibliothèque (Claire Mure, Arlette Vermare, Aline Mure) présentent au Conseil Municipal le bilan d'activité de l'année 2017 et nous font le point de leurs préoccupations. La bibliothèque compte 10 bénévoles, 91 lecteurs actifs avec environ 1 900 prêts dans l'année.

Pour rappel, les heures d'ouverture sont les suivantes :

- Mardi de 11 h à 12 h
- Jeudi de 16 h 30 à 18 h
- Samedi de 10 h 30 à 12 h

Le temps consacré par les bénévoles représente en moyenne 12,5 heures par semaine sur l'année. L'équipe souhaite être renforcée et, par ailleurs, soumet une demande pour l'embauche à temps partiel d'une personne pour pouvoir, entre autres, réaliser des animations, notamment pour l'école.

A la suite de cet échange, une rencontre est prévue avec Raphaël Pin, le coordinateur des bibliothèques de la Communauté de Communes.

► Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau :

Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service d'eau potable, établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier), en liaison avec le Groupe SUEZ - Lyonnaise de Eaux.

Ce rapport 2017 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

Ce rapport est disponible en mairie.



Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

► Délibération subvention OGEC accueil périscolaire :

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire nous fait part de la demande de subvention présentée par l'OGEC afin de participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire pour l'année civile 2017.

Au vu du rapport d'activité et des comptes financiers présentés par l'association, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de verser une subvention d'équilibre à l'OGEC pour un montant 1 274,47 €.

► Délibération revalorisation des loyers au 1^{er} juillet 2018 :

Le barème de référence pour la révision des loyers des immeubles est celui du dernier trimestre de chaque année, qui a été fixé par l'INSEE à 126,82 pour le quatrième trimestre 2017.

Concernant l'atelier du Fournil, les conditions de révision du loyer sont définies dans le bail commercial, avec une première application de l'indice INSEE des loyers commerciaux à compter du 1^{er} juillet 2017. Le barème de référence pour la révision du loyer est celui du premier trimestre de chaque année, qui est fixé par l'INSEE à 111,87 pour le premier trimestre 2018.

Logement	2017-2018	2018-2019
Maison Rue de la Mairie	320,30 €	323,67 €
Salle des sociétés, logement	368,39 €	372,26 €
Salle des sociétés, local artisanal	262,29 €	265,05 €
Appartements de la cure	261,76 €	264,51 €
Appartement Fournil	449,30 €	454,03 €
Le Fournil	592,45 €	605,49 €

► Délibération : conditions d'adhésion au CNAS (retraités et contractuels) :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour ses agents communaux depuis le 22 juillet 2008. Les tarifs 2018 s'élèvent à 205,00 € par agent en activité et 133,25 € par retraité. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion des agents retraités et agents contractuels. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas adhérer au CNAS pour les agents contractuels et d'adhérer durant cinq années (y compris l'année de départ à la retraite) pour les agents retraités.

► PLU : numérisation pour Géoportail (choix d'un prestataire) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité pour la commune de numériser son PLU au format CNIG avant le 31 décembre 2018 pour la mise en ligne du document sur le Géoportail de l'urbanisme. Après consultation auprès du responsable SIG de la Communauté de Communes, il nous conseille de choisir le même prestataire qui a élaboré le PLU, à savoir le bureau d'études « Latitude » de Sain Bel, et de plus, il juge acceptable le coût de cette prestation, par rapport à d'autres prestataires. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le choix de ce prestataire pour la numérisation du PLU pour un montant de 2 160 € TTC.



Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/05/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2018	5 6 7 8
Informations Mairie	9 10 11 12 13
Du côté des associations	14 15 16 17 18 19
Agenda	20

► Délibération Subvention Inter-Sociétés (vogues 2017) :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente une demande de subvention des organisateurs de la vogue 2017, via l'association communale "Intersociétés".

Considérant qu'ils ont été dans l'obligation de louer une structure gonflable pour palier à l'absence d'un manège à destination du jeune public. Ils ont dû faire face à une dépense supplémentaire de 130,00 €. En conséquence, ils sollicitent la commune, pour une subvention à hauteur de ce montant.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement de cette subvention.

► Délibération circuit itinérance VTT (Grand Tour des Monts du Lyonnais) :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente la délibération du Conseil Départemental du Rhône sur le projet de création d'itinérance VTT. La commune se trouve concernée par le tracé du Grand Tour des Monts du Lyonnais. L'avis du Conseil Municipal est requis pour accepter le tracé et la signalétique nécessaire pour la création de celui-ci. La Mairie s'engage à maintenir l'ouverture au public des chemins concernés et les entretenir.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Maison Dupeuble : point sur la mise en vente :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal en date du 25 octobre 2017, concernant la mise en vente de la maison "Dupeuble" située Rue de la mairie.

Dans un premier temps et après consultation de plusieurs agences immobilières, l'offre de vente avait été fixée à 116 000 €, frais d'agence inclus.

Après plusieurs visites des locaux par des acquéreurs potentiels et après discussion avec l'agence, il s'avère que le prix apparaît comme un frein à la vente. En conséquence, Monsieur le Maire propose la signature d'un avenant au mandat de vente avec l'agence Campagn'Immo de Pontcharra pour une durée de 3 mois avec un nouveau prix vente fixé à hauteur de 98 000 € (frais d'agence inclus).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.





Réunion du Conseil Municipal du 20 juin 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/05/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2018	5 6 7 8
Informations Mairie	9 10 11 12 13
Du côté des associations	14 15 16 17 18 19
Agenda	20

► Comptes-rendus de réunions des commissions intercommunales et communales :

- Voirie : Après vérification des métrages sur le chemin de la Brigadée, le nouveau devis présenté s'élève à 50 121,41 € H.T. L'enveloppe allouée par la CCMDL étant de 48 206,91 €, la différence de 1 914,50 € sera abondée par le budget communal et une convention sera signée avec la CCMDL.
- CUMA : La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole de Longessaigne a un projet de construction d'un bâtiment pour stocker son matériel en commun. Le site de Rampôt (ancienne déchetterie) a été visité par les responsables de la CUMA et Michel Rampon. Il nous fait le compte-rendu de cette visite et nous fait part de l'intérêt que représente ce terrain pour les agriculteurs. Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour lancer les discussions avec la CUMA pour réaliser les études de faisabilité (techniques, juridiques, etc...)
- Halle-préau : Michel Rampon nous fait le compte-rendu des différentes réunions de chantier de construction de la halle-préau. Après un travail avec la commission bâtiments et les responsables de l'école, il s'avère qu'une modification de la charpente est nécessaire pour un coût de 5 664,52 € HT.

Les clés des salles changent de mains

Depuis de nombreuses années, Geneviève BLAIN a assuré la gestion des clés des salles de la commune. Aujourd'hui pour des raisons de santé elle a passé le flambeau. Le conseil municipal et l'ensemble des citoyens la remercient pour ce service rendu.

Désormais la procédure se fera en deux étapes :

- réservation des salles : (salle polyvalente, maison des associations et salle de cinéma)

à la Poste les lundi, mercredi et vendredi matin (de 8h30 à 12h) et le vendredi après midi (de 13h à 16h) sur place ou par téléphone au 04 74 70 10 60
ou à la mairie le mardi et vendredi matin (de 8h30 à 12h) sur place ou par téléphone au 04 74 70 14 60 ;

- récupération des clés :

Soit chez Cyril PERRASSE ou Maryline DUBESSY, Place du lavoir
Soit chez Maryline BEYRON ou Raphael COQUARD, rue de Pinfolet
Un grand merci à ces deux couples qui ont accepté cette responsabilité.



Informations Mairie

Déclaration annuelle de ruches

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

5
6
7
8

Informations
Mairie

9
10
11
12
13

Du côté des
associations

14
15
16
17
18
19

Agenda

20

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**



Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)



Informations Mairie

Un GEOBIOLOGUE sur la commune

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda

ETES VOUS BIEN CHEZ VOUS et/ou SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL.

La terre est porteuse de réseaux qui peuvent générer des zones géopathogènes nocives pour le bien-être et la santé.

Les lieux ont une influence sur notre vie et notre santé, nous sommes de plus en plus entourés d'ondes-électromagnétique qui peuvent venir altérer notre santé. Pourquoi certaines personnes se plaignent d'être toujours fatiguées, stressées ou malades depuis qu'elles ont déménagé ou changé de bureau ?

Certaines zones d'une pièce se révèlent perturbatrices pour l'organisme lorsqu'on y demeure trop longtemps.

C'est pourquoi, il faut bien choisir l'emplacement de notre lit, de notre siège de bureau, de notre canapé, et de tout autre endroit où nous restons plusieurs heures par jour et par nuit.

Une exposition prolongée à des ondes nocives provoque, selon la sensibilité de chacun des troubles et/ou de graves problèmes de santé : stress, saute d'humeur, fatigue chronique, manque de concentration, maux de tête à répétition, troubles du sommeil, perte de mémoire, dépression nerveuse, baisse du système immunitaire, dérèglements endocriniens et parfois maladies dégénératives et cancers... Ces mauvaises ondes ont aussi une influence sur notre quotidien, par exemple des périodes de « galère » qui s'éternisent et des projets qui stagnent. Avez-vous remarqué que certains commerces changent de propriétaires très régulièrement jusqu'à fermer définitivement ?

Tout ne vient pas forcément des mauvaises ondes... mais en s'interrogeant et en faisant poser un diagnostic, vous pourriez, peut-être, éviter les problèmes. Nos cellules vibrent, la terre vibre, les ondes électromagnétiques sont des vibrations si ces vibrations ne sont pas en accord c'est notre corps qui souffre. Ce sont des facteurs essentiels à notre équilibre et à notre bien-être. Nos ancêtres connaissaient tout cela à commencer par les sourciers, avant eux les celtes, les romains... La géobiologie est une science extraordinaire et surprenante qui permet de réduire, voire d'annuler ces nuisances.

Après l'étude de la présence et de l'impact de tous ces phénomènes invisibles, qui influencent vos lieux sur tout ce qui vit : l'homme, l'animal, le végétal, je place des correctifs et vous retrouverez ou découvrirez un vrai bien-être chez vous ou sur votre lieu de travail. On ne devrait jamais faire construire ou acheter sa maison sans connaître les nuisances du sol et de l'environnement.

Alors si vous ou quelqu'un de votre entourage se trouve confronté à un ou plusieurs des exemples ci-dessus, un message sur mon répondeur ou dans ma boîte mail harmonie_habitat@orange.fr avec vos coordonnées pour que je vous rappelle et qu'on en discute.

Je suis un professionnel enregistré au répertoire des entreprises.

Je suis également membre de Fédération Française de Géobiologie ce qui m'ouvre à un réseau de confrères pour un partage d'expérience.

Serge LABBAYE

Géobiologue/Domothérapeute

harmonie_habitat@orange.fr

Tel : 0672 389 260

Région Rhone-Alpes-Auvergne

geobiologie-harmonie-des-lieux-de-vie.fr





Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

5
6
7
8

Informations
Mairie

9
10
11
12
13

Du côté des
associations

14
15
16
17
18
19

Agenda 20

BON A SAVOIR

Aide financière à l'acquisition de composteur et/ou lombricomposteur

La CCMDL renouvelle son engagement en faveur de la réduction des déchets en proposant aux habitants du territoire des Monts du Lyonnais une aide financière à l'achat de matériel de compostage.

Conditions

- Le demandeur doit résider sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais;
- Un seul remboursement par foyer ;
- L'aide financière s'élève à 50% du montant de l'achat, avec un plafond de 30€ pour un composteur, et de 60€ pour un lombricomposteur

Attention

L'opération d'aide financière est limitée. Nous vous invitons à faire votre demande par mail à maud.chollet@cc-mdl.fr, et à attendre la validation du Service Environnement avant d'effectuer votre achat, sans quoi, vous pourrez vous voir refuser l'aide.



Achetez votre matériel de compostage, puis pensez à émettre votre facture, nominative et datée, avant la date butoir : le 1er décembre de chaque année, et suivant la délibération de la CCMDL, avec un relevé d'identité bancaire auprès de la CCMDL.



En savoir plus, contactez :

CCMDL - Service environnement
Tél : 06 88 38 73 09
Communauté de Communes des Monts du Lyonnais
Château de Pluvy - 69590 POMEYS
www.cc-mdl.fr



Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

LOISIRS CREATIFS

Vous aimez les loisirs créatifs ? Venez nous rejoindre le mardi soir tous les 15 jours de 20 h à 21 h 30, pour passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur.

Besoin d'un renseignement, appelez moi au 06-10-96-16-50

Même si vous n'avez jamais fait d'atelier, venez essayer, vous serez agréablement surpris du résultat.

Brigitte COLLOMB



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

5
6
7
8

Informations
Mairie

9
10
11
12
13

Du côté des
associations

14
15
16
17
18
19

Agenda

20

Monts du Lyonnais
Communauté de communes

SUBVENTIONS À L'ACHAT
BROYER
SES DÉCHETS
VERTS
À DOMICILE

DOSSIER DE SUBVENTION

à demander par téléphone au 06 88 38 73 09,
par email : maud.chollet@cc-mdl.fr
ou à télécharger sur le site de la Communauté de communes

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Réduisez encore plus vos déchets avec le compostage.
Des aides à l'achat sont encore disponibles.



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/05/2018	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 20/06/2018	5 6 7 8
Informations Mairie	9 10 11 12 13
Du côté des associations	14 15 16 17 18 19
Agenda	20

VOUS VOULEZ REDUIRE LES QUANTITÉS DE DÉCHETS VERT ? IL NE VOUS RESTE PLUS QU'À ACHETER UN BROYEUR !



AUTREFOIS, UN JARDIN NE PRODUISAIT QUE DES RESSOURCES, PAS DE DÉCHET. TOUT ÉTAIT UTILISÉ OU RECYCLÉ...



LES AVANTAGES

- Produire une véritable ressource de matière organique : utiliser en paillage, incorporer au compost, le broyat retourne «à la terre» et le jardin apprécie
- économiser des ressources : en paillage, le broyat limite l'évaporation d'eau donc une économie sur l'arrosage
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires : le paillage empêche les mauvaises herbes de germer et de se développer.
- Valoriser les déchets verts sur place : moins de transport vers la déchèterie et donc moins d'énergie dépensée pour le particulier



QUELLES PLANTES PEUVENT ÊTRE PAILLÉES AVEC DU BROYAT

- Rosiers
- Massifs floraux vivaces
- petite fruits
- arbres/arbrustes

Mais aussi utilisation du broyat dans les allées du jardin pour les thuyats, cyprès, ifs, genévriers, sapins...



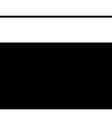
CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE

- habiter sur le territoire de la C.C.M.D.L.
- avoir acheté un broyeur d'un coût supérieur ou égal à 200€ après le 31/03/2018 (copie de la facture exigée)
- remplir le formulaire de demande de subvention
- retourner une photo du broyeur avec l'autocollant de la C.C.M.D.L., territoire à énergie positive.



LA C.C.M.D.L. SUBVENTIONNE L'ACHAT DE BROYEURS POUR LES PARTICULIERS

- 25 % du prix d'achat T.T.C. avec un plafond de subvention de 100€ pour un achat individuel.
- 33% du prix d'achat T.T.C. avec un plafond de 200€ pour un achat groupé (à plusieurs).



BON À SAVOIR

La C.C.M.D.L. collecte chaque année de grande quantité de déchets verts dans les déchèteries.

En 2017, ce sont 4 176.6 tonnes qui ont été collectées et traitées soit un coût de plus de 134 000 € (donc un coût de 32 € par ménage sous forme de taxe ou la redevance ordures ménagères)



1/ Évaluer votre besoin de broyage et le temps que vous souhaitez y consacrer.

2/ Renseignez-vous dans plusieurs magasins spécialisés

- demander à effectuer des essais
- le broyeur thermique ou électrique devra être adapté au volume et au diamètre moyen des branches à broyer dans une année !

ATTENTION

Une seule aide sera allouée par personne ou groupement de personnes, en fonction de la date d'arrivée des demandes et dans la limite est crédits disponibles.

Bulletin Bédouin

Page 13



Du côté des associations

Cyclo des Monts

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

2
3
4

Pour sa 22ème édition, le cyclo des Monts se déroulait le week-end du 16-17 juin 2018 pour les enfants de CE2 et de 6ème. Le samedi, seul un enfant de Longessaigne parcourait 34 km sur le secteur Sud de le Communauté de Communes (départ de la Chapelle sur Coise et arrivée à St Martin en Haut). Bravo à lui !

Quant au dimanche, il y avait 6 enfants du village qui parcouraient 37 km sur le secteur Nord (départ Les Halles et arrivée à Chambost-Longessaigne). Félicitations à eux !

Au cours du circuit, une pause rafraîchissement se faisait dans notre commune. Merci aux bénévoles et accompagnateurs ! A l'année prochaine pour de nouveaux cyclistes en herbe et les habitants pour les encouragements lors du passage dans notre village !

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

5
6
7
8

Ecole Sainte Blandine

Visite à la ferme pédagogique

Informations
Mairie

9
10
11
12
13

Le mardi 15 mai, malgré un temps un peu frais, les élèves de cycle 1 ont pris la direction d'Affoux en autocar pour passer une merveilleuse journée à la ferme pédagogique du Brouilly.

Formidablement bien accueillis par Monique Delorme et Ludivine et après s'être régalez de tartines et de cacao, les enfants ont pu approcher les animaux de la ferme de très près, les nourrir, les caresser et apprendre à mieux les connaître grâce aux animations proposées.

Pour le pique-nique tant attendu, Monique a réchauffé tous les participants en éclairant un bon feu dans sa salle bien équipée.

Ensuite les PS ont pu manipuler différentes graines de céréales et confectionner des moutons en laine pendant que les MS et les GS s'activaient pour que la "magie" de la crème qui devient beurre opère et qu'ils puissent goûter leur production !

Du côté des
associations

14
15
16
17
18
19

C'était une très belle journée, bien remplie et ces sorties à la ferme sont toujours très appréciées par nos petits Bédouins !

Merci à l'APEL et aux parents qui s'investissent toute l'année pour permettre ces activités.

C.Ferrière

Agenda

20

Repas de fin d'année organisé par la cantine

Tous les élèves de l'école Sainte Blandine sont allés pique-niquer à Rampôt le 25 juin. Les élèves de la classe de grande section aidés par Brigitte ont préparé des brochettes de fruits !

Sandwichs et brochettes tomates/emmental ont été élaborés par Brigitte, la cantinière, et Cyril .

Pour le service Géraldine et toute l'équipe enseignante ont épaulé les cuisiniers.

Très bon repas, tout le monde s'est régalez et a bien profité de ce moment festif !



Du côté des associations

Ecole Sainte Blandine

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil 2
Municipal du
15/05/2018 4

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du
20/06/2018 8

Informations
Mairie 9
10
11
12
13

Du côté des
associations 14
15
16
17
18
19

Agenda 20

La kermesse

Le samedi 30 juin une kermesse a été organisée par l'école de Longessaigne. Les maternelles ont présenté un spectacle sur le thème de la petite poule rousse. Ensuite, les cycles 2 et 3 ont fait eux aussi un spectacle sur le pain. Une paëlla a été servie par Yannick Garnier. En début d'après-midi des jeux ont été installés par les parents des familles et les enseignants : jeux d'eau, maquillage etc.

En fin d'après-midi, une tombola s'est effectuée et des lots ont été remis aux gagnants.

Le Parc de la Tête d'Or

Mardi 3 juillet, nous sommes partis à Lyon (les élèves des classes de cycle 2 et 3). Au bout d'une heure, nous sommes arrivés. On a commencé par apprendre à quoi servent les pattes des animaux et pourquoi elles avaient différentes formes (girafe, ours...). Nous sommes allés en voir quelques uns comme la panthère ou les tortues de Floride et d'autres encore. Puis nous avons pique-niqué. Après notre petite pause, nous sommes allés parler des plantes. Comme il faisait chaud, l'intervenant du parc nous a arrosé ! Nous avons parlé de quelques outils (griffe, plantoir...). Pour continuer, il nous a fait planter des radis (il faut faire un trait dans la terre avec notre doigt, récupérer les graines puis les planter, reboucher et arroser). Nous nous sommes déplacés ensuite dans le parc avec un questionnaire sur les animaux. Pour finir le car nous a ramené à bon port.

Visite du clocher

14 Le jeudi 5 juillet 2018, André SECOND et Liliane GOUJET nous ont fait visiter le
15 clocher.

16 Nous avons escaladé les 34 marches étroites de l'église pour arriver vers l'horloge que
17 nous avons pu remonter. Nous avons grimpé quelques marches de plus pour aller son-
18 ner les cloches... Habituellement les cloches sont sonnées pour les baptêmes, les maria-
19 ges ou encore les enterrements. Autrefois, nous faisons sonner les cloches avant et
après la messe. Il y a 5 notes : RE, FA, SOL, LA, DO. Nous avons encore grimpé quel-
ques marches pour arriver à l'endroit où sont positionnées les cloches. Chacune d'entre
elles a un nom, un parrain et une marraine. Les élèves ont adoré cette visite car ils ont
découvert de nouvelles choses sur le village de Longessaigne !

Vacances scolaires

Toute l'équipe enseignante vous souhaite de passer un bel été avant de vous retrouver à la rentrée le lundi 3 septembre!

Pour toutes communications durant cette période estivale, merci d'utiliser l'adresse mail de l'école: "troisclasses@yahoo.fr"



Du côté des associations

Ecole Sainte Blandine

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

5
6
7
8

Informations
Mairie

9
10
11
12
13

Du côté des
associations

14
15
16
17
18
19

Agenda

20



Kermesse



Kermesse



Ferme pédagogique Affoux



Du côté des associations

Ecole Sainte Blandine

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil 2
Municipal du 3
15/05/2018 4

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du 7
20/06/2018 8

Informations 9
Mairie 10
11
12
13

14
15
16
17
18
19
Du côté des associations

Agenda 20



Visite
pédagogique du
Parc de la Tête
d'Or



Visite du clocher
de Longessaigne





Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu 2
Conseil 3
Municipal du 4
15/05/2018

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du 7
20/06/2018 8

Informations 9
Mairie 10
11
12
13

14
15
Du côté des 16
associations 17
18
19

Agenda 20

Vogue 2018 Longessaigne

Organisée par les 18 ans.
Sur la place du village
Du 28 au 30 juillet

Du 23 au 28 juillet

Vente de brioches dans tout le village et sa campagne

Vendredi 28 juillet

19h : concours de pétanque organisé par la boule bédouine

Samedi 28 juillet

9h30 : tournoi de Foot à 5 organisé par Jeunesse Activ.
21h30 : retraite aux flambeaux avec l'Eveil et les p'tits tracas
Après 22h : Bal des jeunes avec Sonixer

Dimanche 29 juillet

11h : Vin d'honneur avec l'Eveil et les p'tits tracas
13h30 course de mobylette organisée par les 19 ans
A partir de 19h BBQ géant

Lundi 30 juillet

13h30 concours de boules lyonnaises organisé par la boule
bédouine
20h assiette anglaise suivi d'un bal musette

Animations et manèges dans le village tout le week-end



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil 2
Municipal du 3
15/05/2018 4

Compte rendu 5
Conseil 6
Municipal du 7
20/06/2018 8

9
Informations 10
Mairie 11
12
13

14
15
Du côté des 16
associations 17
18
19

Agenda 20

ORGANISÉE PAR
LES 19 ANS

COURSE DE MOBYLETTES

Elle revient enfin !
Préparez vos bolides !



29 Juillet 2018

Les spectateurs
sont les bienvenus !

14h

LONGESSAIGNE

Inscription au 06 51 00 04 12

Places très limitées, dépêchez vous !



Agenda 2018

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/05/2018

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/06/2018

Informations
Mairie

Du côté des
associations

Agenda 20

Juillet 2018				
28-29-30 juillet	Vogue	Conscrits 18 ans		Place du village
29 juillet	Course Mobylettes	Conscrits 19 ans	14 h	
30 juillet	Concours Boules (quadrettes)	Boule Bédouine	14 h	Boulodrome
Août 2018				
11 août	Concours Boules (tête à tête)	Boule Bédouine	19 h	Boulodrome
24 août	Concours Pétanque	Maison des Jeunes	19 h	Plateau sportif
Septembre 2018				
2 septembre	Brocante	L'Eveil		Place de l'Eglise
16 septembre	Sortie Walibi	Maison des Jeunes		
28 septembre	Rencontre Inter-Club	Club Village Fleuri		Salle Polyvalente
Octobre 2018				
6 octobre	Sortie Automne	Familles Réunies		
6 octobre	Repas Moules-Frites	Club Village Fleuri		Salle Polyvalente
13-14 octobre	70 ans Sté Musique	L'Eveil		Salle Polyvalente

Etat Civil

Naissances

- **Aimy Mandairon Saunier**, née le 29 mai 2018, « La Grand' Maison »
- **Aloys Rozier**, né le 26 juin 2018, « Le Vire »

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 21 septembre** pour une parution durant le mois d'octobre.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence Postale ou, de préférence, les envoyer par mail à bblanc@longessaigne.net